

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

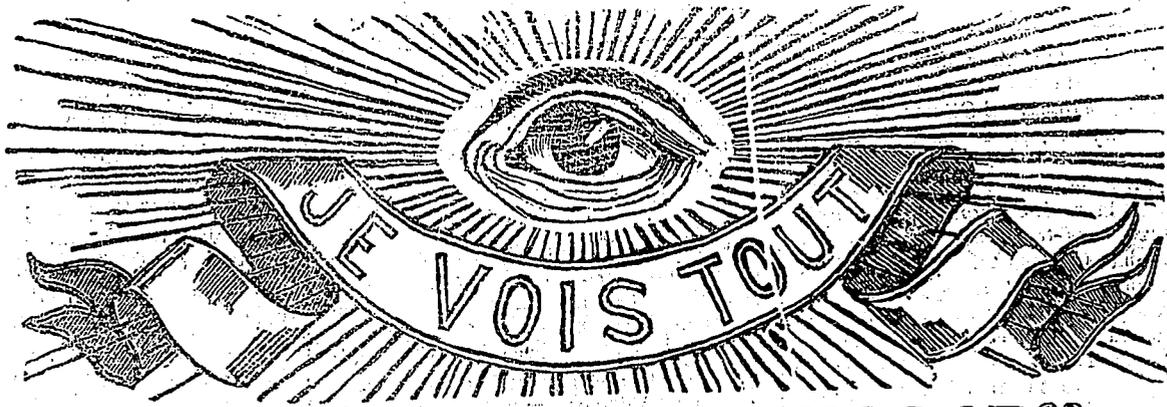
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE CHARIVARI CANADIEN.

JOURNAL POUR RIRE.

LE CHARIVARI CANADIEN,

Paraitra le vendredi de chaque semaine.

PRIX D'ABONNEMENT.

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Un an, \$2.00
Six mois, 1.00
Chaque numéro, 6 sous

On ne peut s'abonner pour moins de six mois, payables invariablement d'avance. Toutes lettres, correspondances, etc., doivent être adressées FRANCO, à

A. GUERARD, Imprimeur,

No. 19, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

QUEBEC.

VENDREZ, 21 AOUT 1868.

Discours de M. L. J. Tempsdur prononcé devant l'Académie des sourds et muets québécois le 15 Août, 1868.

Rapporté expressément pour le *Charivari Canadien* par le sténographe Bernardin Plagière.

« Ils ont une bouche, et ne parlent point; ils ont des yeux et ne voient point; ils ont des oreilles et n'entendent point. »

Messieurs:

Sous prétexte de nous soustraire aux dangers de la représentation basée sur la population, l'on a donné au principe une plus large application que le Haut-Canada ne l'avait jamais demandé.

Au lieu d'avoir à lutter contre une représentation hostile un peu plus considérable que la notre, ainsi que nous l'avions fait, à l'égard du Haut-Canada, l'on a placé la population canadienne-française sous la

prédominance absolue d'une majorité anglo-saxonne de trois contre un.

Au sein du Bas-Canada, la race anglo-saxonne a reçu, dans le Sénat, une représentation trois fois plus considérable que celle que son nombre lui assignait.

Les conspirateurs, qui ont organisé le coup d'état commençant à la conférence de Québec et aboutissant à l'imposition de la confédération par le parlement anglais, ne pouvaient se dissimuler les aspirations de toutes les nuances de la population vers un plus large horizon que celui de l'état colonial, et ils ont cherché à donner le change à ce sentiment, en appelant ce nouveau régime d'un nom sans signification définie et qui est jeté aux populations comme une énigme.

Les anglais disent: *The Dominion of Canada*, qui implique également l'idée de sujétion à un pouvoir supérieur et l'idée de souveraineté chez le supérieur. Les français n'ont aucun mot pour rendre la double signification de *Dominion*.

La plupart, aspirant avec impatience à la réalisation d'une idée commune, ont accepté, sans discussion, la traduction du mot par *Puissance*, comme si nous cessions d'être colons, par la confédération.

Certes! si un peuple devient une *Puissance*, parce qu'il est dans la voie ruineuse d'une armée permanente, d'une marine, de fortifications, pour le compte d'un pouvoir lointain, qui aura seul le droit de faire la guerre ou la paix!

Si c'est être une puissance que de se charger de taxes directes et indirectes; de doubler la dette publique et les dépenses ordinaires et extraordinaires, dans l'intérêt de ce pouvoir éloigné, il faut confesser que nous sommes ou allons devenir une puissance exceptionnelle.

En supposant même que ce mot ne serait pas un mensonge, ne paierions-nous pas trop cher pour arriver à la véritable indépendance?

Le Président des Etats-Unis n'est-il pas le chef d'une nation indépendante? Cette nation, la plus riche de la terre, se compose de 35 millions d'âmes, et son Président ne reçoit que \$25,000, en *greenbacks*, par année. Avec une population

de moins de 4 millions, nous gagnons \$50,000 en or à notre gouvernement!

La nation américaine administre ses affaires par l'entremise de 7 ministres. Nous avons nous, 13 ministres!

Pendant cinquante ans nous avons lutté pour assimiler notre règne parlementaire à celui de nos voisins en soumettant au système électif tous nos législateurs; et nous y étions parvenus, sans même porter le nom menteur de *Puissance* sur le frontispice de notre parlement.

Nous avons maintenant 24 sénateurs, 24 conseillers législatifs, nommés à vie, par la puissance dont nous relevons. Nous tenons aussi de la bienveillance de nos maîtres un lieutenant-gouverneur et des ministres irresponsables à la tête du gouvernement local.

Si les auteurs de la confédération réussissent à toujours étouffer la voix du patriotisme, et si le peuple canadien leur laisse le soin de ses affaires, il subira, tôt ou tard la double calamité qui a frappé le peuple juif, qui fut un jour le peuple de Dieu.

Avant d'être dispersé par le monde, comme l'immigration commence à le faire, le peuple canadien passerait d'abord par la captivité.

Comme le peuple de Dieu, il s'interrogerait, en pleurant sur les bords de son grand fleuve désolé; sur les causes de ses malheurs. On lui répondrait comme il fut répondu aux enfants d'Israël: Ce sont vos faux prophètes, vos faux patriotes qui vous ont perdus.

Les anneaux de votre chaîne commencent un programme de lord Durham et, dans la corruption de vos chefs, ils se continuent dans les scélératesses politiques et administratives auxquelles les faux serments du poll et la subordination des électeurs ont donné libre cours; ils s'enchaînent les uns aux autres par les contrats à la Baby, les remises faites aux Beattys, dans les chemins du comté de York, les jobs à la Foote, les fraudes électorales d'un Fellones, le trafic honteux des emplois publics, la profanation du serment dans le double shuffle, le gaspillage des deniers publics jetés au Grand-Tronc, à

la Banque du Haut-Canada, à l'emprunt municipal du Haut-Canada, aux vapeurs océaniques, édifices d'Ottawa, aux affamés du torysme, pour aboutir à la progression monstrueuse de la dette publique et des taxes; enfin par la conspiration de Québec et la vente en gros d'un peuple généreux, mais trop confiant dans ses faux prophètes et ses chefs corrompus. Si l'on demande comment le système représentatif a pu se heurter à tant d'infamies, on répondra: Partez encore de la subordination et du faux serment pratiqués au poll et qui vous ont composé une majorité d'anneques prête à acclamer toutes les hontes, puis vous arrivez au moment où les conspirateurs ont soufflé à l'oreille d'un grand nombre de personnes qui chacune d'elles serait lieutenant gouverneur, à celle d'au moins deux cents autres qu'elles seraient Sénateurs ou conseillers à vie, à celle de deux ou trois douzaines d'autres qu'elles seraient ministres à Québec, et ainsi de suite pour les centaines de sinécures créées par le nouveau régime.

Et c'est ainsi que le peuple s'est éveillé un matin sans retrouver un vestige de la constitution politique et membre d'une puissance où le ventre de quelques tartuffes va seul régner, si on les laisse faire.

Contre ce fait accompli, il reste, Dieu merci, les armes qu'il fournit. Les majorités seront longtemps impuissantes à briser le réseau d'irresponsabilité dans lequel on les a soigneusement enfermées. Mais si les électeurs sont fidèles à eux-mêmes, — s'ils surveillent les faibles et les ignorants aujour du poll, s'ils en banissent les faux serments, la corruption et l'indifférence, avec le secours d'une presse libre, d'un vote indépendant, du droit de réunion et de discussion, ils auront bientôt raison de ceux qui ont troqué les intérêts de leurs compatriotes pour la satisfaction de leurs appétits personnels.

Avec ces quatre moyens d'action, la presse, le vote, la parole, la communion des idées dans les réunions publiques, le grani féodal lui-même peut être réduit en poussière.

Dans le Haut-Canada, le parti tory ne résistera pas dans vingt comtés sur les 82 qui vont être représentés dans les communes.

Dans les provinces maritimes, le parti tory n'existe plus que de nom, avant la confédération, et sur les 34 membres qu'elle envoie aux communes, il ne s'en trouve pas un tiers qui veuille confier les destinées du nouveau régime aux mains perfides qui l'on créé.

Que le Bas-Canada entre lui aussi, dans un courant généreux qui portera au pouvoir les hommes dont l'écusson n'est terni par aucune lâcheté, — des hommes dont le dévouement a été mis à l'épreuve et qui, au lieu de sacrifier le peuple à leurs intérêts particuliers, ont pratiqué le sacrifice d'eux-mêmes et de leur avancement personnel au salut de la chose publique. Et alors la machine inventée pour notre ruine pourra nous acheminer sans secousse à nos destinées providentielles et inévitables.

Si au contraire l'apathie et l'indifférence

des électeurs maintiennent au pouvoir ceux qui ont fabriqué la chaîne qui pèse déjà si lourdement sur nous, les canadiens-français entreront bientôt dans cette phase de dépopulation et d'éparpillement qui les effacera, comme race, du continent d'Amérique.

Mais grâce à Dieu, il y a assez de vitalité et d'intelligence dans notre population pour déjouer les desseins pervers des meneurs en chef.

Le projet même de la confédération avait détaché d'eux la jeunesse entière dans le district de Montréal, — et à mesure que le nouveau régime se revête aux yeux de ceux qui l'avaient accepté de confiance, ceux-là mêmes reconnaissent aujourd'hui leur erreur et sont prêts à enrégister leurs votes contre les auteurs de la confédération.

* BIOGRAPHIE.

Un notaire-musicien.

I.
M. Lacroix naquit à Montréal vers 1832 ou 1835, nous ne savons au juste. Son enfance fut celle de tous les autres enfants, et rien de bien extraordinaire dans cette époque de sa vie n'indiqua ce qu'il serait plus tard. Comme tous ses petits compagnons, il aimait à courir les grèves, les vases, les batures; il raffolait de dénicher les oiseaux, de tuer les mères à coups de pierre, après les avoir privées de leur progéniture chérie; il lui arrivait aussi quelquefois de "faire le coup de poing" avec les petits Irlandais de son quartier, — lesquels redoutaient beaucoup ses bras déjà longs et musculeux; enfin, à douze ans; notre jeune héros, formé à tous les exercices du corps, était presque un homme, tant la sève était exubérante dans cette jeune tige !.....

II

La seconde partie de la vie de M. Lacroix, son adolescence, est enveloppée d'une demi-obscurité, d'un voile diaphane que l'historien de sa vie aura lui-même de la peine à percer. On sait cependant que, pendant ce temps-là, il fut censé faire des études; d'aucuns nient pourtant que M. Lacroix ait jamais fait d'études.

Quoiqu'il en soit, ce fut alors que ses goûts pour la musique, pour cet art divin et captivant, se développèrent; la chose se fit spontanément. Voici comment :

Un soir, M. Lacroix flânait dans une des grandes rues de Montréal, lorsque, apportés sur les ailes impalpables d'une brise légère, des sons

d'une douceur infinie frappèrent l'oreille du jeune homme. Il se redressa comme cinglé par un coup de fouet; une fibre de son âme avait été touchée pour toujours; plus il approchait de l'instrument enchanté, plus il était ému, impressionné. Enfin, détournant le coin d'une rue, il put voir de près celui qui faisait entendre de si harmonieux accords. C'était un homme barbu jusqu'aux yeux, au teint bronzé et aux vêtements en lambeaux. Pour instrument, il avait une espèce de boîte recouverte de serge verte et soutenue par un baton; l'homme n'avait qu'à tourner une manivelle pour faire entendre les sons les plus délicieux, les plus féériques.

M. Lacroix, cloué à sa place, magnétisé, pétrifié, ne respira pas tant que joua le musicien; lorsque celui-ci quitta l'endroit où il était, le jeune homme le suivit machinalement, sans savoir où il allait, et marcha ainsi jusque vers minuit, heure à laquelle le musicien disparut avec son magique instrument.

Toute la nuit, M. Lacroix rêva mélodie, harmonie, orgues de barbarie et toute la boutique: le lendemain il était musicien !

III

Dès cette époque, le jeune disciple de Pan ne vécut, ne travailla que pour la musique. Le succès couronna ses efforts et, il y a quelques années, il établissait à Québec un petit magasin de musique dont un de nos plus célèbres pointeurs fit les frais d'installation. M. Lacroix s'était marié quelques mois auparavant.

Par malheur, la chose croula au bout et M. Lacroix et *uxor* retournèrent à Montréal. Il nous revint notaire au bout de quelques années. Depuis ce temps, M. Lacroix demeure à Québec, alliant les graves fonctions du notaire à l'agréable et poétique pratique de la musique.

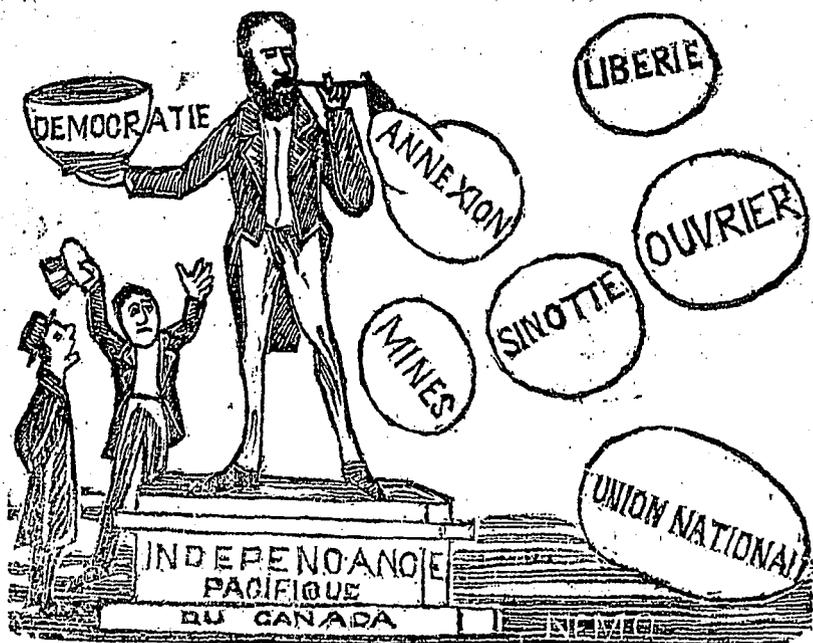
Aujourd'hui ce notaire musicien ou plutôt ce musicien-notaire est un de nos plus redoutables pointeurs. Il était à si bonne école !

TAPE-A-MORT.

—ooo—

Confiance mal placée.

Il y a quelque temps nous annoncions à nos lecteurs que le Pharmacien Brunet avait inventé une espèce de pilules qui guérissait de tous les maux imaginables.



Amusements pacifiques de Mederic Lanctôt.

Nous avons même promis de relater quelques-unes des principales guérisons opérées par l'infaillible panacée nouvellement découverte, et nous proclamions la souveraine confiance que le boiteux Joseph Leclerc avait en ce fruit des amours studieuses de l'illustre pharmacien de la rue du Pont.

Nous vous demandons bien humblement pardon, chers lecteurs, de ne pas avoir rempli plus fidèlement notre promesse et la raison, que nous vous donnerons pour excuser ce manque manque de parole, saura, nous en avons la ferme confiance, nous mériter, sinon notre entier pardon, du moins votre indulgence.

Plusieurs guérisons, il est vrai, ont été opérées par M. Brunet, mais la principale, celle qui allait couronner toutes les autres et établir la réputation universelle de son auteur, était certainement celle de M. Leclerc, et l'attente seule de cette audacieuse et téméraire entreprise, nous a empêché de remplir la promesse faite à nos lecteurs.

Hélas ! cette attente a été vaine et illusoire ; M. Leclerc n'est pas guéri, et l'échec qu'ont éprouvé les pilules Brunet leur fait perdre l'immense renommée qu'elles s'étaient acquises lors de leur apparition.

Aujourd'hui, M. Leclerc est plus infirme qu'il ne l'a jamais été, car l'espérance qu'il avait, en sa parfaite et

entière guérison, étant complètement déçue, il en est résulté un immense chagrin qui s'est porté à son cerveau et l'a mis dans un état vraiment pitoyable.

Pauvre M. Leclerc, combien nous vous plaignons.

— 000 —

NOE, ENCORE NOE !

Noé Langevin est de retour de sa mission et ses éloquentes discours ont été couronnés par les plus éclatants succès. Une foule d'infirmités de corps et d'esprit se sont enrolés sous la bannière arborée par le célèbre prédicateur, et le club nouveau rivalisera avantageusement avec ses devanciers.

Le lendemain de son arrivée en cette ville Noé a été reçu membre de la société des Pointeurs, et la réception que lui ont faite les membres de cette société montre combien ces messieurs sont heureux et fiers de compter dans leurs rangs un membre de la famille Langevin.

Dans leur enthousiasme, les Pointeurs ont décidé que Noé n'achèterait pas le lorgnon obligatoire, mais qu'eux se cotiseraient pour lui en fournir un. C'est en effet ce qui a eu lieu, et la vitre de trois pouces d'épaisseur qui aujourd'hui couvre l'œil et une partie de la joue de Noé, lui a été présentée par ses frères en pointage.

La société a aussi décidé que le parvis de la Cathédrale serait le lieu où Noé établirait son quartier général et que le pointage de cet endroit serait tout spécialement confié à ses yeux vigilants.

La semaine dernière Noé encalifourchonné sur un grand cheval blanc s'est rendu à la Pointe-Lévis afin d'inspecter les fortifications nouvelles. Après avoir examiné attentivement les immenses travaux entrepris depuis un certain temps et qui doivent donner une si grande importance à la jeune ville de Lévis, l'illustre visiteur a bien voulu déclarer sa satisfaction en termes propres à enorgueillir les entrepreneurs et à combler de consolations les nombreux soldats qui sont sous leur commandement.

Lundi Noé est parti pour Ottawa avec son frère Hector, afin d'assister à un Conseil des Ministres. La famille a l'espérance d'en faire un jour un honorable et lui fait faire son apprentissage afin de le mettre en état de remplir honorablement les hauts emplois que lui destinent ses talents et son génie.

Nous continuerons à publier un compte rendu des faits et actions du célèbre Noé.

REVANCHE.

Nous apprenons que messieurs Débigaré et Poliquin, de la rue St. Valier, doivent partir dimanche pour aller visiter les paroisses de l'Île d'Orléans.

Ces messieurs, qui ont loué le vapeur *Advance* pour leur voyage, doivent inviter leurs nombreux amis à les accompagner, et les politesses de toutes sortes qu'ils se proposent de faire à ceux qui auront cet honneur, contribuera grandement à augmenter le plaisir d'une visite à la vieille Île des sorciers.

Nous pouvons assurer d'avance à messieurs les invités, que les deux généreux tanneurs leur donneront une seconde édition de leur voyage à la Petite Rivière, et que le lait et le sucre leur sera servi en abondance.

Pour ce coup, ils payeront et payeront largement ; ils ont même dit à un de leurs intimes que pour effacer la tache de mesquinerie qu'ils ont apportée de leur récente promenade, ils ne regarderaient pas à donner chacun six sous de plus que ce qu'ils avaient alloué à Madame Giguère pour payer les dépenses qu'elle avait encourues.

La semaine prochaine nous donnerons un compte-rendu de ce nouveau pic-nic organisé par les deux plus généreux hommes du monde.

Amusez-vous bien, messieurs.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que Léopold Falardeau, notaire, privé de St. Sauveur, part après-demain pour l'Europe.

Il doit assister, nous dit-on, au Congrès démocrate qui doit avoir lieu en Belgique et qui se composera d'hommes tels que Garibaldi, Félix Puyat, Louis Blanc, et enfin toute la célèbre boutique.

En cette occasion, le petit Léopold prononcera un discours qu'il prépare depuis trois mois et qui a pour sujet : *Un démocrate ne doit jamais rester célibataire, car il se doit à ses principes et doit les propager en étendant les cercles de sa famille.* Il traitera aussi les contestations d'élections manquées et insistera spécialement sur la nécessité qu'il y a pour celui qui conteste, de se procurer un bon avocat.

Ce sera, assurément, son chef-d'œuvre.

John Veldon nous prie d'annoncer aux demoiselles, ses admiratrices, que tous les jours, à partir de midi jusqu'à sept heures et demie du soir, il s'encalifourche sur l'énorme serpent qui orne ldevant de sa pharmacie, et s'exposera ainsi aux regards publics, afin que le beau sexe puisse le contempler tout à son aise.

Son commis se tiendra en bas et exigera de toutes les personnes qui ne trouveront pas Johnny de leur goût, la modique somme de trois sous, afin de couvrir les dépenses qu'une telle exhibition entraînera.

Nous sommes certains d'avance que la majeure partie des dames jouiront du spectacle gratis.

—ooOoo—

Un ami de notre feuille, nous promet pour le prochain numéro une notice biographique sur le père Derousselles, de Beauport.

À propos du père Derousselles, on nous apprend que son gendre, le docteur Charrest, lui a extrait du *rectum* un ver solitaire mesurant cinquante brasses.

Les personnes qui aimeront à visiter ce phénomène n'auront qu'à s'adresser à John Veldon qui en est possesseur et qui le tient exposé dans son casque d'hiver.

BANQUE BRUNET.

M. Brunet, horloger de la rue St. Joseph, doit fonder sous peu, conjointement avec son père, le bedeau de St. Roch, une nouvelle Banque.

Comme l'ancienne, elle sera destinée à recevoir les humbles épargnes du pauvre ouvrier, père de famille, qui gagne son morceau de pain sec à la sueur de son front et qui ménagera sur son stricte nécessaire pour s'assurer quelques piastres, lorsque la misère, aux traits hagards et hideux, frappera à sa porte et menacera sa famille.

La manière habile et honnête avec laquelle les affaires de l'ancienne banque ont été gérées, encouragera, nous en avons la certitude, les classes ouvrières à profiter de l'immense avantage, que la société Brunet leur offre de nouveau, avec un si louable zèle et un si généreux désintéressement.

Cependant, nous sommes à même d'annoncer que cette nouvelle Banque ne sera ouverte que lorsque l'esprit des Brunet, père et fils, un instant obscurci par le

brouillard des anciennes affaires, sera sorti pur et rayonnant du milieu des nuages opaques qui l'environnent et l'obscurcissent.

Ainsi, ouvriers, ne manquez pas l'occasion unique qui va se présenter, et lorsque nous vous annonçons que la nouvelle Banque est enfin ouverte, hâtez-vous d'aller déposer vos économies à l'ancienne banque, coin des rues St. Joseph et de l'église.

Conversion.

M. Florent Guay, marchand de la Basse-ville, a enfin renoncé à ses honteuses habitudes de mesquinerie.

Dame générosité l'a pris d'assaut et veut, coûte que coûte, régner en maîtresse absolue sur son cœur, sa main et sa bourse.

Vous avez fait là une rude conquête, madame, et en vérité vous croyez-vous assez forte et puissante pour maintenir sous votre domination le terrible et redoutable Mr. Guay ?

Nous le désirons, sans toutefois oser l'espérer.

Jeudi de cette semaine, M. Guay a fait les dons suivants : une verge et demie d'indienne à l'Hospice des Sœurs de la Charité, une mèche de lampe à l'Eglise de la Basse-Ville, un sou à une pauvre mendiante et un col de papier à chacun de ses commis.

Bonne semaine, M. Guay, semaine méritoire pour vous, semaine précieuse aux yeux de Dieu et de vos concitoyens, semaine qui marquera grandement dans les fastes de votre vie avaro et impitoyable.

Soyez certain que si vous perdez dans ces généreuses dispositions, nous nous ferons un plaisir de vous substituer la réputation d'homme généreux à celle d'avare et de mesquin que vous possédez depuis d'innombrables années.

Tou-Tou.

Campeau la chemine

Savez-vous, lecteurs, pourquoi M. Campeau (la cheminée) a réparé avec un si grand soin la côte de la rue Dambourgès ?

Non, n'est-ce pas, eh ! bien, je vais vous l'apprendre.

Imaginez-vous un instant que ce bon M. Campeau désire faire augmenter son salaire et que pour y parvenir il faut qu'il s'attire la protection de nos savants et habiles conseillers de ville.

Imaginez-vous encore que la côte de la rue Dambourgès est le chemin que prend M. Renaud lorsqu'il monte en ville et que pour lui montrer avec quel soin il répare les rues, M. Campeau y a apporté une attention toute particulière, afin de mettre l'illustre conseiller de son côté, et après avoir considéré attentivement toutes ces véridiques imaginations, vous aurez la clef de l'énigme et saurez pourquoi cette côte, où il ne passe presque personne, a été si bien arrangée.

Il est fort en stratégie ce bon M. Campeau.

DEVront PARAITRE BIENTOT.

Mon sofa ma pipe et mon sac à tabac, sont mes inséparables, par P. G. Huot, M. P.

J'aime à faire de la pantomime dans les rues avec ma pauvre tête, que je secoue de bords et d'autre, par H. Lavoie, étudiant en droit.

L'art d'escalader les maisons, par Hector Verret.

Comment on s'y prend pour faire une heureuse banqueroute, par Félix Fortin dit gros major de St. Sauveur.

Dix ans de cléricature et ne pas être encoie reçu avocat, par Edouard Huot, ancien rédacteur de la *Scie* et du *Cyclope*.

Ma cléricature continue, par le même.

Ze ze peut revolutionner une ville avec mes pompeux discours, par M. Landry, de St. Sauveur gardien de chantier.



PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette du Canada," en anglais et en français, et aussi dans un journal français publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Cons. Lég.

G. M. Muir,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 juin 1868.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Pepin, Propriétaire.

A. Guérard, Imprimeur.

Se vend à Québec, chez

Mr. Laforce, Maison des Bains, côte du Palais, Haute-Ville; chez Mr. N. Dubord, tabacoiniste, rue et faubourg St. Jean; chez Mr. R. Lyonnais, luthier, rue St. Joseph, St. Roch; à l'hôtel Blanchard; chez M. Hollivel, vis-à-vis le Bureau de Poste; aussi à notre bureau, No. 19, rue St. Joseph.

À Montréal, chez Mr. Perry, No 1, coin de la grande rue du faubourg St. Laurent et de la rue Craig.

À Ottawa, chez M. F. Tourangeau, épicier, rue Clarence, près de la rue Dalhousie.